

GUIDE POUR L'ACQUISITION DE PRESTATIONS D'ÉTUDES

Forme de mise en concurrence recommandée

Type de procédure recommandé

Motif

Caractéristiques

Règlement applicable

Pour en savoir plus

Mandat d'étude parallèle

Sélective

Le mandat d'étude parallèle est la forme de mise en concurrence appropriée, car la marge créative offerte par le projet est grande et les tâches à effectuer doivent encore être précisées en cours de procédure.

Si le volume estimé du marché est supérieur à la valeur seuil légale de 230 000 francs (LMP) et 250 000 francs (AIMP), vous pouvez opter pour une procédure sélective. Ce type de procédure se prête aux tâches complexes requérant des connaissances techniques pointues.

- Charge de travail importante
- non anonyme

SIA 143

→ [Mise en concurrence axée sur les solutions](#)

→ [Mandat d'étude parallèle](#)